

NOS INFORMATIONS.

Nous avons annoncé, il y a près d'un mois, d'après un de nos échanges de France, la prochaine visite au Canada de M. Léon de Tinseau, publiciste français chargé d'une mission d'étude sur notre pays par le *Journal des Chambres de Commerce*.

Cette information, après avoir fait le tour de la presse de la province vient de trouver place dans le dernier numéro du *Moniteur du Commerce*. Seulement pour ne pas faire voir combien il est en retard, le confrère a omis de mentionner la date du départ de M. de Tinseau.

LE PRIX COURANT  
30 mai 1890

Le *Moniteur du Commerce*  
20 juin 1890

Nous lisons dans le *Journal des Chambres de Commerce*, organe officiel des Chambres de Commerce et d'Industrie de France :

En raison de l'intérêt croissant qui s'attache à l'émigration au Canada et aux questions connexes, nous avons prié M. Léon de Tinseau, publiciste bien connu, l'un de nos collaborateurs, de se rendre en Amérique et de voir par lui-même l'état présent du commerce de l'agriculture et de l'industrie de cette région.

M. de Tinseau poussera son exploration jusqu'à Vancouver et gagnera de ce point le Japon par la ligne de paquebots nouvellement établie. Son départ aura lieu du Havre le 17 mai.

Par la chaleur qu'il fait, est-ce que le confrère s'imagine que les informations de ce genre peuvent rester fraîches pendant trois semaines ?

LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERS.

Un comité de l'Association des Epiciers, composé de MM. A. D. Fraser, B. Connaughton, Geo. Graham, S. D. Vallières, James E. Manning et S. Demers, est allé mercredi, avec quelques amis, visiter Knowlton pour choisir l'emplacement où doit se tenir cette année le pique-nique de l'Association. Le comité, conduit par M. Ibbottson, du Pacifique Canadien, est descendu du train à Cowansville et, après une promenade en voiture à travers un des plus beaux endroits des cantons de l'est, il est arrivé à Knowlton où il a été reçu par le maire de l'endroit, M. Robb; M. R. N. England, M.P.P., l'hon. M. le juge Lynch, M. Levi R. Whitman, M. Whitman, Dr Prime et autres. Après dîner on est allé visiter le parc de M. le juge Forster, un des sites les plus enchanteurs que l'on puisse trouver pour un pique-nique. Ce parc, d'une étendue de plus de 30 acres,

offre tous les avantages naturels et artificiels qu'on puisse désirer: allées ombreuses, bosquets, balançoires, tables, bancs, plateformes, pour la danse, etc. Il est situé sur les bords mêmes du lac de Brôme, magnifique nappes d'eau entourée de montagnes boisées. La voie du chemin de fer du Pacifique passe à travers le parc et déposera les pique-niqueurs sur le terrain même destiné à leurs ébats.

Après avoir visité le parc le comité a été promené dans les endroits les plus pittoresques du comté et on est revenu à la ville tard dans la soirée, enchanté de l'excursion, de la splendide hospitalité des citoyens de Knowlton et du parc du Juge Forster.

Une assemblée de l'Association est convoquée pour lundi; le comité doit y faire son rapport recommandant le choix de Knowlton; ce rapport sera sans doute adopté et alors on commencera à travailler activement à l'organisation du 10e pique-nique annuel des épiciers dont le succès devra dépasser tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

La date du pique-nique sera probablement fixé au dernier mercredi de juillet.

LES CHAMBRES DE COMPENSATION (CLEARING-HOUSE) EN EUROPE ET EN AMERIQUE.

(Suite et fin)

En Amérique, l'institution des Clearing-houses est autrement répandue qu'en Angleterre. Le dernier relevé que nous possédons en mentionne 34 en pleine activité, mais ce nombre est bien aujourd'hui dépassé, car il s'en crée à tout instant de nouveaux et on peut admettre que bientôt toute ville américaine qui possède plusieurs banques aura sa Chambre de compensation. Le plus important est celui de New-York qui

comprend 70 banques, nombre bien plus important, comme on le voit, que celui des maisons composant le Clearing de Londres. Ces banques tiennent, chaque année, le premier mardi d'octobre, une réunion dans laquelle elles élisent un président et un secrétaire: la responsabilité du président est strictement limitée à la fidèle distribution, par un directeur appointé, entre les banques créditrices, au moment convenable, des sommes qu'il reçoit. Un comité spécial de cinq fonctionnaires de banque a la charge des fonds appartenant à l'association et fait traite sur chaque banque pour part de dépense. Une garantie de 10,000 dollars est exigée du directeur appointé de 5,000 dollars de chaque commis (on voit bien que nous ne sommes plus en Europe), et, en outre, chaque membre de l'Association doit fournir un état hebdomadaire de sa situation au directeur pour publication, donnant la moyenne de: 10 prêts et escomptes; 20 espèces; 30 valeurs légales; 40 circulation; 50 dépôts.

Chaque banque faisant partie de l'Association envoie tous les jours deux commis au Clearing: le *delivery clerk*, chargé de délivrer des chèques à chacun des bureaux des banques, et le *settling clerk*, chargé de l'établissement de la feuille de balance et du règlement des comptes. Le Clearing commence exactement à dix heures. Lorsque les soldes sont établis, si une banque est dé-

bitrice, le paiement doit en être effectué avant 1 heure; en or, en valeurs légales ou en certificats de dépôts: ces derniers ne sont valables qu'entre les banques associées et sont comptés comme partie de leur réserve légale.

Aux premières années, les transactions ont été relativement restreintes:

	Montant des échanges.	Balances payées en espèces
1854. Doll.	5.750.455.987	297.411.493
1855.....	5.362.912.098	289.698.137
1856.....	6.906.213.328	334.714.489
1857.....	8.333.226.718	365.313.901
1858.....	4.756.664.386	314.238.910
1859.....	5.445.005.956	365.984.682
1860.....	7.231.143.056	390.693.438

Voici quelle a été la progression pour ces dernières années:

	Montant des échanges.	Balances payées en espèces.
1880. Doll.	37.182.128.621	1.516.538.631
1881.....	48.567.818.212	1.176.018.161
1882.....	46.552.846.161	1.595.000.245
1883.....	40.293.165.257	1.568.983.196
1884.....	34.092.037.337	1.524.930.993
1885.....	25.250.791.439	1.295.355.251
1886.....	35.187.420.877	1.510.991.265
1887.....	35.083.535.647	1.558.979.429
1888.....	32.721.921.240	1.620.943.718
1889.....	37.643.905.585	1.748.800.679

L'organisation des autres Clearings de New-York. A Providence cependant, les échanges se font par l'intermédiaire de deux banques, la *Merchant's National bank* et la *National bank of North American*, chez lesquelles toutes les autres banques de la ville fond d'abord leurs règlements; lorsque les paquets de chèques ont été vérifiés et les balances respectivement établies, elles terminent les échanges par la remise des chèques ou valeurs sur les banques qui règlent respectivement chez chacune d'elles; les soldes sont payés par des chèques sur New-York ou Boston.

En Autriche, il existe deux Chambres de compensation, toutes deux situées à Vienne, l'une pour les chèques et traites, l'autre pour les affaires de bourse.

La première a été créée le 2 mars 1872. Cependant, auparavant, et en vue de remédier à la circulation défectueuse qui existait alors en Autriche, quelques banquiers de Vienne avaient formé une association pour compenser les sommes qu'elles devaient recevoir et payer; les soldes étaient réglés par virement à la *National bank*. Aujourd'hui le Clearing de Vienne (*Saldirende Institute*) comprend dix banques associées.

La seconde, qui porte le nom de *Wiener Giro and Cassen Vereines* (Union des virements et caisses de Vienne), est une Société par actions au capital de 3 millions de florins, divisé en actions libérées de 200 florins chacune, fondée en 1872 pour une durée indéterminée. Son but principal est de faciliter, par des virements et compensations, la circulation des chèques et le règlement des affaires de bourse; elle se charge de l'exécution des ordres de bourse, de l'encaissement des lettres de changes, chèques, mandats, coupons et valeurs, reçoit des dépôts remboursables au moyen des chèques et virements, et emploie ses fonds disponibles à l'escompte des

lettres de change et en prêts d'une durée maximum de trois mois sur des titres cotés à la Bourse de Vienne.

En Allemagne, neuf villes possèdent des Chambres de compensations; les principales sont celles de Berlin, de Hambourg et de Francfort. Toutes sont de création récente, mais cependant la *Bank des Berliner Cassen-Vereines*, durant plusieurs années, fait seule les compensations et les règlements des affaires de bourse; elle a cessé ce rôle lors de la création du Clearing-house de Berlin. Celui-ci, créé en 1884, est actuellement composé de vingt-deux banques.

Quant au Clearing de Hambourg, il n'est que la transformation ou plutôt la continuation d'une institution semblable qui existait depuis longtemps déjà; les banquiers et négociants réglaient leurs paiements et recettes par compensation, les soldes étant payés par des revirements à la *Bank de Hambourg* où tous avaient un compte courant. La disparition de la banque de Hambourg en 1876, conséquence de l'unification allemande, et son remplacement par le *Reichsbank* n'apportèrent pas de modifications à cet état de choses, et aujourd'hui les transactions sont toujours conduites suivant les errements anciens, la *Reichsbank* ayant remplacé la Banque de Hambourg, pour les virements de soldes. Les Clearing de Hambourg, composé de six banques, est le plus important de l'Allemagne. Enfin celui de Francfort, a été établi le 25 avril 1883 et est actuellement composé de dix-sept banques; y compris le *Reichsbank*.

En Italie, à la suite d'un décret royal de mai 1881, six Chambres de compensation ont été créées; mais, à l'exception de celle de Milan, elles n'ont qu'une importance restreinte; une septième existait déjà à Livourne. Les autres sont à Florence, Gènes, Catane, Bologne et Rome.

Enfin, mentionnons encore, en Australie, le Clearing House de Melbourne, établi en 1868: il y a huit liquidations le lundi, huit le samedi, six les autres jours, appliquées à l'échange des billets et chèques de la ville et des agglomérations environnantes. Les heures d'entrée sont extrêmement précises et, pour éviter toute contestation, chaque banque appartenant à l'Association a une horloge reliée télégraphiquement à celle du Clearing-House, le tout contrôlé par l'Observatoire.

En France, il n'y qu'une Chambre de compensation, qui date de 1872 et comprend douze banques: la Banque de France, la Banque de Paris, la Caisse Commerciale, la maison Claude Lafontaine, Martinet et Cie, le Comptoir d'Escompte, le Crédit Foncier, le Crédit Lyonnais, la maison Lehieux, la Société des Dépôts et Comptes Courants la Société Générale, la Société Générale de Crédit Industriel et la maison Theliet et Henrotte. Elle est établie dans une maison située à proximité de la Bourse et de la Banque de France et est administrée par un comité de sept membres, nommé pour un an par une assemblée générale qui a lieu dans le courant du mois de décembre. La liquidation des opérations de chaque jour s'opère